

*Transport du grain de l'Ouest—Loi*

communément le *Crow* ne serait pas facile et que, par conséquent, cet objectif ne pourrait se réaliser sans des avantages, des contreparties appropriées pour ceux qui seraient les premiers visés, c'est-à-dire les expéditeurs de céréales. Le deuxième objectif dans cette réforme était évidemment celui qui allait par-delà cette disparition du tarif statutaire tel que nous le connaissons depuis de nombreuses années, mais probablement l'objectif le plus important, l'amélioration du transport ferroviaire dans l'Ouest, était en réalité l'objectif ultime, essentiel dans cette grande réforme. Par la même occasion, par un souci d'objectivité, le gouvernement avait demandé à M. Gilson de faire des recommandations afin d'aider aussi à la diversification de l'agriculture de l'Ouest.

● (1230)

Donc ces trois objectifs de base ont permis à M. Gilson de faire son travail, et de bien le faire. Je pense qu'il a fait du bon travail. Si j'ai un reproche à lui adresser, et le seul que je lui adresserais, c'est qu'à ce moment-là on aurait peut-être dû, lui ou ses conseillers, prévoir que cette réforme du transport du grain dans l'Ouest canadien ne pouvait pas être traitée exclusivement par des gens de l'Ouest, qu'elle aurait évidemment des répercussions sur les producteurs de l'Ontario, du Québec et des provinces Maritimes. Or, les consultations du début n'ont pas mis en cause ces autres producteurs et c'est, à mon avis, ce qui a peut-être entraîné des malentendus, ce qui a suscité certaines des oppositions que nous avons entendues un peu partout à travers le pays à la suite du dépôt du rapport Gilson.

Que l'on me permette de dire immédiatement qu'un grand nombre d'objections formulées au rapport Gilson étaient grossièrement exagérées et en particulier dans la province de Québec, de la part d'un gouvernement voué à la séparation du Québec du reste du Canada, qui n'a pas manqué l'occasion de tenter de se saisir de ce rapport établi de bonne foi, avec la meilleure volonté du monde, dans le but d'en faire une bataille politique, une bataille séparatiste. Ce qui s'est dit à l'époque, en particulier par le ministre de l'Agriculture du Québec, frise presque non seulement la démagogie, mais la tromperie. Il a donc fallu qu'un certain nombre de députés de la province de Québec et de ministres tentent de replacer les choses dans le bon contexte, dans la bonne forme. Et c'est la raison pour laquelle un sous-comité, le sous-comité de l'agriculture, comprenant des députés du parti libéral à Ottawa a été constitué sous la présidence du député de Lotbinière (M. Dubois), et que ce Comité a fait un travail énorme en vue de discuter avec les agriculteurs du Québec, ainsi qu'avec les principaux organismes agricoles du Québec pour tenter de replacer les choses dans leur véritable contexte.

On avait fait une série d'affirmations gratuites et je voudrais en mentionner quelques-unes. Nous avons dû, à ce moment-là, écarter une fois pour toutes les affirmations gratuites qui faisaient croire que l'approvisionnement et le prix des grains de provende au Québec seraient affectés par cette nouvelle politique du gouvernement canadien, par la mise en application du rapport Gilson. Il n'en est évidemment pas question, la raison en étant bien simple: le prix des céréales est fixé par la demande mondiale à Thunder Bay, et toute modification au tarif statutaire ne change absolument rien à cette question.

Quant à l'approvisionnement, nous l'avons répété aux agriculteurs de l'Est, il est assuré par la politique des céréales fourragères, qui a été annoncée et maintenue au cours des années, depuis 1974. Cependant, lorsqu'on a tenté de faire croire aux agriculteurs du Québec qu'ils auraient des problèmes d'approvisionnement, que le prix des provendes au Québec serait affecté par cette nouvelle politique canadienne, on leur mentait effrontément.

Une autre affirmation assez farfelue a été faite par le ministre de l'Agriculture du Québec lorsqu'il s'est permis de dire que le prix de la bière et du spaghetti augmenterait. Évidemment, il est renommé pour ses bouffonneries coutumières, et cette affirmation faisait très certainement partie de ses meilleures farces, pas nécessairement les plus drôles et les plus vraies, mais sûrement une de ses farces. Alors il est évident que cette proposition est erronée à sa base même.

On a également tenté de faire valoir que les éleveurs de porc du Québec seraient grandement affectés par cette politique et qu'à plus ou moins long terme, ils seraient mis en faillite. Et on a systématiquement propagé l'idée dans la province de Québec que la mise en application du rapport Gilson mettrait en faillite les producteurs, aussi bien dans le secteur du lait, des œufs, de la volaille que dans celui du porc. Cependant, on sait très bien que des systèmes de quotas sont administrés par les offices canadiens de commercialisation qui assurent des garanties adéquates à ceux qui travaillent dans le secteur du lait, des œufs et de la volaille.

Quant à la question des producteurs de porc, des études contradictoires ont été mises en présence qui démontraient qu'il pourrait certainement y avoir une augmentation de la production de porc dans l'Ouest canadien, mais que le marché mondial est ouvert aux Canadiens, et qu'il y a place au soleil aussi bien pour les producteurs de porc de l'Est du pays que pour ceux de l'Ouest, et qu'il existe des marchés à conquérir pour les producteurs, qu'ils soient d'une partie ou de l'autre du Canada. Et en étudiant d'un peu plus près les données, en particulier celles de la *Chase Econometrics* qui comparait les recommandations intégrales du professeur Gilson à l'hypothèse selon laquelle le gouvernement assumerait entièrement tout le manque à gagner des chemins de fer pour l'expédition des grains dans l'Ouest, d'après ces prévisions, la croissance devrait être presque identique dans les divers secteurs agro-alimentaires de l'Est pendant les dix prochaines années selon ces deux scénarios. Plus particulièrement dans le secteur de la production porcine, la *Chase Econometrics* estimait que d'ici 1992, la différence de croissance prévue pour l'Est entre les deux options ne serait que de 1 p. 100.

● (1240)

Pour ce qui est des recettes de la production porcine, elles devaient doubler d'ici 1992, et la différence prévue entre les deux options ne serait alors que de 2 p. 100.

Entre autres choses, monsieur le Président, les recettes des productions animales prises globalement pour l'Est en 1992 devaient différer d'à peu près 20 millions de dollars seulement entre les deux options, 20 millions de dollars sur une somme de plus de 9 milliards de dollars. Cela représente donc à peine une différence d'un demi de 1 p. 100.